



# La magie du sapin dure toute l'année

Par Maxime Schwarb

## LAVIGNY | DÉCHETS VÉGÉTAUX

En janvier, les arbres de Noël sont amenés à quitter les salons. Pour ceux qui font le choix d'un sapin naturel, se pose alors la question du sort à lui donner.

**P**our certains, c'est un pincement au cœur; pour d'autres, l'occasion de se débarrasser des épinettes qui garnissent le sol de leur salon. Mais une question reste en suspens, que faire du sapin?

Pour ceux qui font le choix d'un arbre artificiel, il suffit de le remettre dans son carton et de lui dire «à l'année prochaine».

Mais lorsqu'on a opté pour un conifère naturel, la réponse est moins évidente. Dans certaines communes – à Saint-Prex par exemple –, un ramassage est organisé par les services de la voirie. Dans la majorité des cas, le citoyen est tenu de le ramener à la déchetterie où le container dédié aux déchets de jardin l'attend.

Dans les deux cas, les sapins du district sont ensuite transférés à Lavigny, dans les infrastructures de l'entreprise Ecorecyclage SA.

## Le Processus

«On va d'abord broyer le sapin.

La partie fine va ensuite être acheminée dans le digesteur (*ndlr: cuve utilisée dans le processus de production du biogaz*), alors que le grossier ira directement au compostage», explique Luc Germanier, administrateur délégué de la société Ecorecyclage SA, qui traite les déchets naturels d'environ 40% de la population vaudoise.

La phase de «digestion» semble de prime abord plus complexe, mais le chef d'entreprise la rend intelligible. «Au moment où la matière termine son transit dans le digesteur, elle arrive dans une presse séparant les composants solides du liquide.

Celui-ci, en tant que produit fini, rejoint des silos de stockage pour être valorisé comme engrais organique liquide pour l'agriculture. La partie solide, quant à elle, part directement vers la halle à composter.»

À la fin du processus, le sapin se retrouve sous deux formes: du compost ou du biogaz. «La matière solide sortie du digesteur sera rapidement mélangée avec une substance

fraîche grossière, ainsi que des résidus de phases de compostage antérieures. Concrètement, nous

fabriquons du compost ou de l'engrais naturel qui est ensuite vendu aux agriculteurs, mais aussi à des particuliers», précise Luc Germanier.

Pour ce qui est de la partie biogaz, il faut revenir au fameux digesteur. «Il fonctionne comme un gros estomac. Il absorbe de la matière organique qui, en l'absence d'oxygène, fermente et produit du biogaz. C'est une énergie renouvelable qui a les mêmes propriétés que le

gaz naturel et peut donc être injecté dans le réseau», décrit l'administrateur délégué de la société basée à Lavigny.

Sur les 35 589 tonnes de déchets organiques récoltées en 2021, Ecorecyclage SA a généré 53% d'engrais, 33% se sont évaporés dans l'atmosphère, 10% sont devenus du biogaz et le reste a fini par être incinéré.

## Le Cycle de la nature

Concrètement, le sort du conifère de Noël ne diffère pas des restes de la haie du jardin ou de vos pelures de pommes de terre. Comme ces derniers, il s'agit donc d'en faire bon usage. «Même si les sapins représentent une part peu significative de la totalité de nos déchets, il est préférable de les revaloriser plutôt que de les



faire partir en fumée. La matière organique doit pouvoir revenir à la terre, afin de respecter le cercle vertueux de la nature», justifie Luc Germanier.

Un cycle auquel contribuent les communes clientes de la société Ecorecyclage SA – qui sont au nombre de 70 – en transférant leurs déchets organiques sur le site de Lavigny. Sur une attestation procurée par l'entreprise, on apprend par exemple que la

Ville de Morges – en 2021 – a ainsi récolté un peu plus de 1500 tonnes auprès de ses citoyens. Une collecte qui a permis de préserver 228,05 tonnes de CO<sub>2</sub> et 1 150 818 kilowattheures d'énergie à réserves limitées.

Mais Luc Germanier est persuadé que des efforts peuvent encore être accomplis. «Il doit y avoir plus d'incitations à valoriser les déchets. Il faut savoir qu'aujourd'hui, dans les poubelles

des Vaudois, un quart du poids correspond à de la matière organique et pourrait donc être traité ici.»

Alors que le sapin de Noël fait rêver petits et grands durant le mois de décembre, s'intéresser à son sort au sortir de l'Épiphanie nous permet de prendre conscience qu'il n'avait de loin pas déployé toute sa magie. ¶

*Aujourd'hui, dans les poubelles des Vaudois, 25 % du poids correspond à de la matière organique*

Luc Germanier, administrateur délégué d'Ecorecyclage SA

## ■ D'autres initiatives

Historiquement, bon nombre de communes organisaient des «brûlées» de conifères, le tout assorti d'un verre de l'amitié afin de donner une dimension plus sociale à l'événement. Une tradition que perpétue cette année la Commune de Berolle. À Cottens, la société Ecosapin propose des arbres en pot qu'il est possible de commander à l'approche des Fêtes. Début janvier, les employés de l'entreprise viennent récupérer le sapin dans le but de le replanter. Dans l'éventualité où il ne reprenne pas son cycle de vie, le conifère est envoyé à Lavigny pour être transformé en biogaz.



Les premiers sapins commencent à affluer dans les bennes de l'entreprise Ecorecyclage SA. Schwarb